

Lourdoueix-Saint-Michel

Cher

Projet ECCLESIA

Église Saint-Michel

Histoire d'un monument
Monument de l'Histoire

Nicolas HURON

**L'église
de Lourdoueix-Saint-Michel
(Indre)**

dossier ECCLESIA août 1991

REPRODUCTION INTERDITE

Introduction.

Le projet ECCLESIA a pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

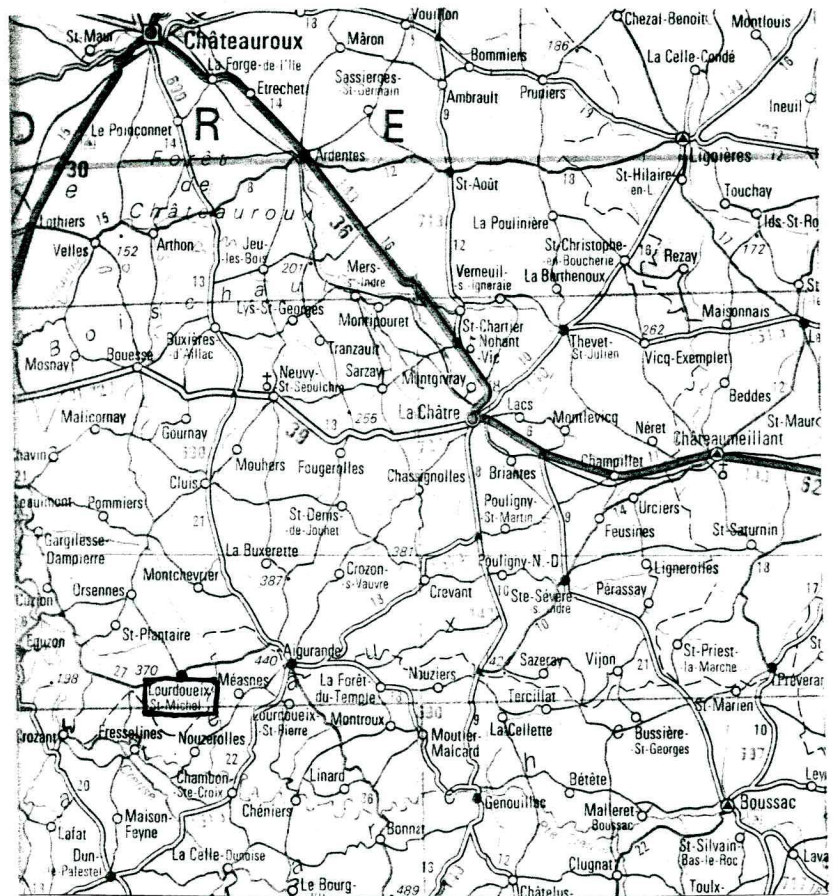
Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du samedi 10 août 1991, sur l'église de Saint-Michel-de-Volangis. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Lourdoueix-Saint-Michel.

Localisation



Département de l'Indre
Arrondissement de la Châtre
Canton d'Aigurande

Diocèse de Limoges
Archiprêtré d'Anzème



Ech. 1/500 000

Les premiers temps de l'église Saint-Michel

Saint Michel

C'est un archange, c'est à dire un ange d'un ordre supérieur. En araméen, Michael, signifie "qui est comme Dieu". Cet archange est cité à cinq reprises différentes dans la Bible. L'Eglise chrétienne rendit un culte à saint Michel et l'honora le 29 septembre. Ce culte est né en Orient, où il apparaît de bonne heure à Byzance et à Alexandrie, ainsi qu'à Lesnovo (Serbie). En Occident, il fut surtout honoré en Italie à la suite d'une apparition en 492 au Monte Gargano, puis à Rome au château Saint-Ange. Le culte fut également assez populaire en France. La tradition conserve le souvenir d'une apparition, vers 706, sur l'îlot où s'éleva l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Un grand nombre de chapelles de château étaient dédiées à saint Michel, patron des soldats. On lui dédiait aussi ordinairement les chapelles hautes des narthex ou des clochers, où celles qui étaient bâties à une certaine altitude (Saint-Michel-d'Aiguilhe, au Puy).

Saint Michel est le plus souvent représenté en guerrier céleste, combattant, soit à pied, soit à cheval, le démon figuré par un dragon, et les anges rebelles.

La Contre-Réforme devait adopter l'archange comme symbole de sa lutte contre l'hérésie. On voit aussi fréquemment saint Michel pesant les âmes dans une balance, dans la scène du Jugement dernier.

Le culte de saint Michel dans la région

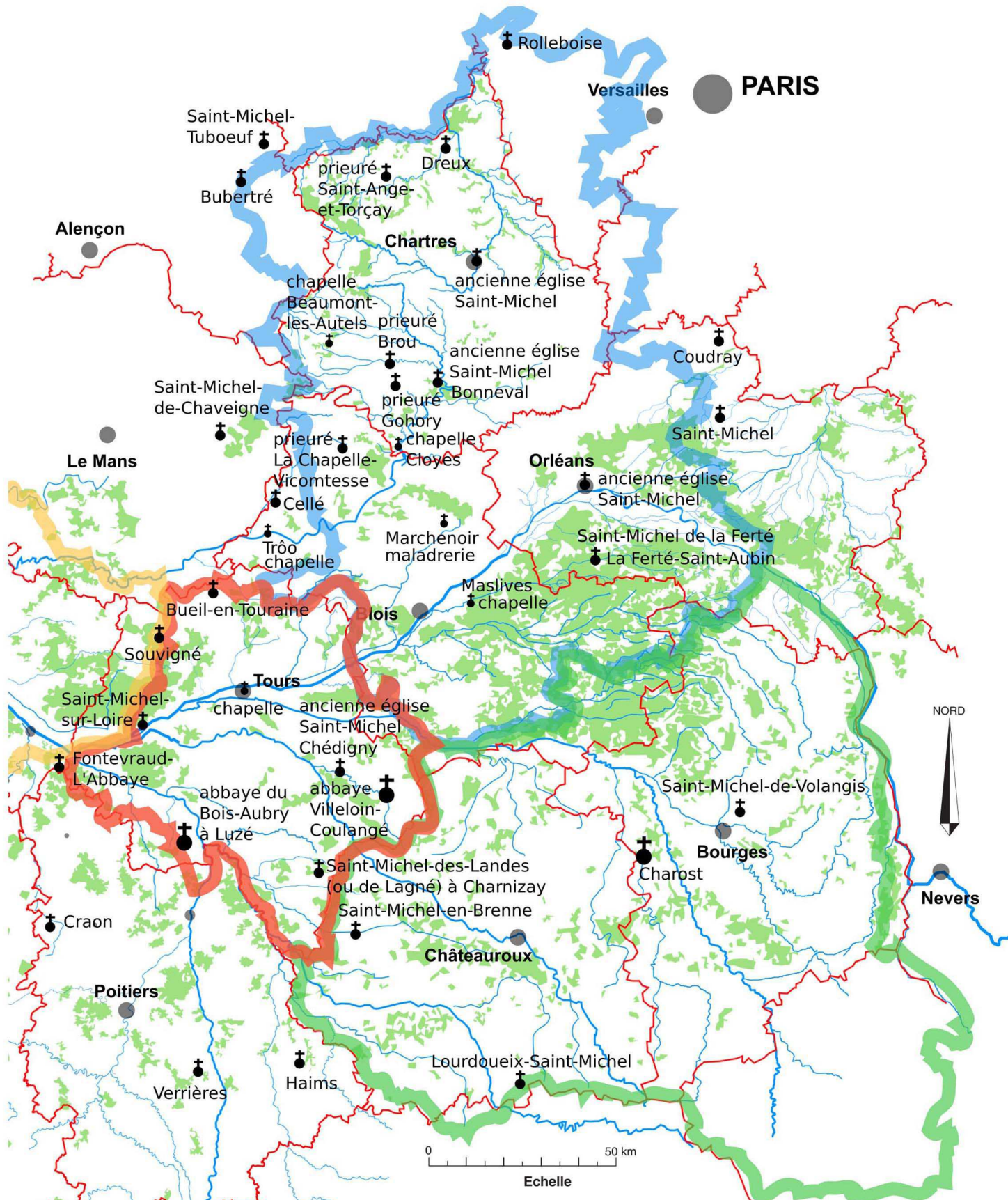
Ce culte est surtout représenté dans l'ouest de la Région, et plus exactement dans le Nord-Ouest des départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Il nous faut voir là l'influence directe du Mont-Saint-Michel. Les églises paroissiales Saint-Michel en Berry sont assez peu nombreuses. Nous en avons répertoriés trois : Saint-Michel-en-Brenne ⁽¹⁾, Saint-Michel-de-Volangis ⁽²⁾, et Charost ⁽³⁾. A ces églises du Berry, il faut rajouter l'église de Lourdoueix-Saint-Michel, situé dans le comté de la Marche, et dans le diocèse de Limoges. Il est difficile de définir le moment d'implantation des premières églises Saint-Michel. L'abbaye du Mont-Saint-Michel fut fondée en 966 par Richard Ier, duc de Normandie. Il serait aventureux de placer la construction de la première église Saint-Michel à Lourdoueix, avant le début du VIII^e siècle, où même avant la fondation de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Il est peu probable qu'il y ait eu une église Saint-Michel à Lourdoueix avant la fin des invasions normandes.

1 : 36, canton de Mézières-en-Brenne.

2 : 18, arrondissement de Bourges, canton des Aix-d'Angillon.

3 : 18, chef-lieu de canton.

Le culte de Saint-Michel en Région Centre (inventaire non exhaustif)



Une région sous la domination de Déols

Fondation de l'abbaye de Déols

Au début du X^e siècle, la région fait partie du duché d'Aquitaine. Guillaume Ier le Pieux, duc d'Aquitaine, fonde en 910 l'abbaye de Cluny, en l'exemptant de toute domination temporelle, c'est à dire que l'abbaye bénéficie d'une réelle indépendance vis à vis des princes, des seigneurs laïcs, et de l'archevêque. Cette abbaye est placée sous l'autorité directe du pape.

A cette époque le premier seigneur de Châteauroux, Ebbes le Noble, est le vassal de Guillaume le Pieux. En 917 l'abbaye de Déols est fondée. L'acte de fondation est sur le même modèle que celui de l'abbaye de Cluny. Le premier abbé de l'abbaye de Déols est le premier abbé de Cluny lui-même, Bernon.

A partir de la mort de Guillaume le Pieux (918), décédé sans descendance, Ebbes le Noble affermit sa puissance, il établit l'indépendance de l'abbaye de Déols, vis à vis du roi, du prince, du comte et de l'évêque. Déols comme Cluny dépend directement de Rome.

Montée en puissance des seigneurs de Déols.

A partir de l'avènement d'Hugues Capet (987), le Berry est partagé en deux fiefs : le Haut-Berry, qui a pour capitale Bourges, et qui est sous la domination des rois de France, et le Bas-Berry qui est sous la domination des seigneurs de Déols, vassaux des ducs d'Aquitaine.

La puissance et l'étendue de la seigneurie de Déols augmentent grâce au relâchement de ses liens avec l'Aquitaine et une réelle indépendance vis à vis de la royauté capétienne. Durant la première moitié du XI^e siècle, Eudes l'Ancien, seigneur du château de Déols, vassalise un certain nombre de territoire dont le fief d'Argenton, la seigneurie d'Issoudun, la seigneurie de la Châtre et celle de Châteauneuf-sur-Cher.

L'expansion de l'abbaye de Déols.

Les liens entre l'abbaye de Déols et les seigneurs de Châteauroux sont très étroits. Le pape permettra à l'abbaye d'avoir une expansion de ses dépendances en relation avec l'expansion de la seigneurie de Châteauroux.

9 mars 1081 : bulle ⁽⁴⁾ de Grégoire VII, adressée à Warmond, abbé de Déols, dans laquelle le pape autorise l'abbaye à accepter les consécration d'églises.

14 décembre 1088 : confirmation de la possession de l'église d'Ancesme, de l'église Ste-Sévère (ar. la Châtre), confirmation également du droit d'élire leur abbé, de consacrer les autels et les basiliques.

Cette autorisation revient en fait à donner à l'abbaye de Déols la possibilité de devenir patron d'églises paroissiales. C'est donc à partir de 1088, que l'abbaye de Déols multipliera si bien ses dépendances, qu'elle deviendra l'abbaye la plus puissante du Berry. Cette mesure est en relation avec un mouvement général de reconstruction des églises, mouvement permis par l'expansion démographique et le réel redressement de la société après la crise des invasions normandes (jusqu'en 911) et hongroises (jusqu'en 954), crise prolongée par les conflits entre nobles, lors d'une certaine redistribution des pouvoirs dans la première moitié du XI^e siècle, redistribution illustrée en Berry par l'expansion de la seigneurie de Châteauroux.

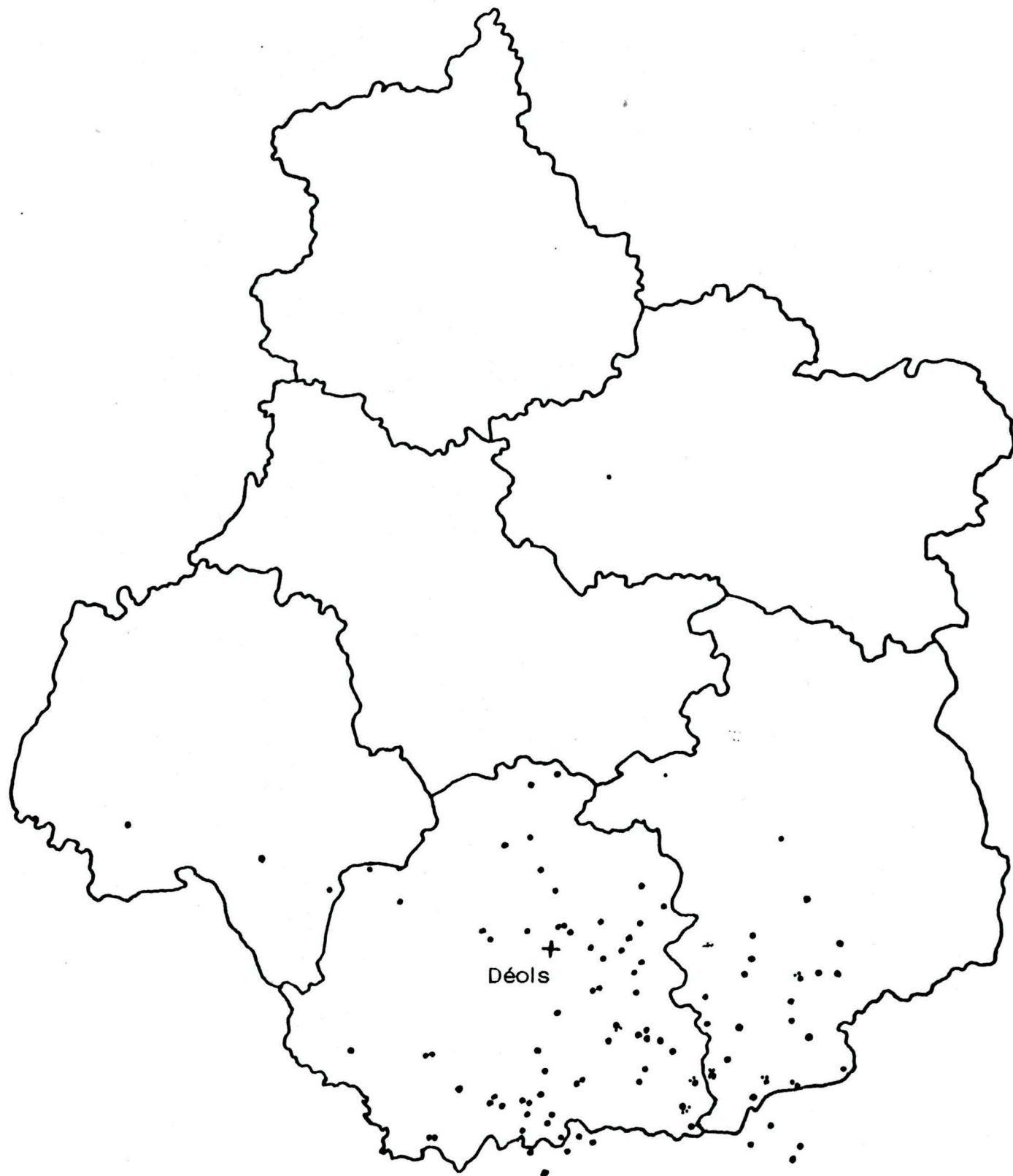
Ce grand mouvement de reconstruction des églises aura son apogée en cette fin de XI^e siècle et pendant le courant du XII^e siècle. Il ne prendra fin qu'avec la dépression de la première moitié du XIV^e siècle et la guerre de Cent Ans. Lorsqu'une église est reconstruite, la consécration du nouvel édifice est effectuée par le patron à qui revient le financement de la reconstruction du chœur de l'église.

Lorsque le 13 novembre 1115, le pape Pascal II confirme et établit la liste des biens de l'abbaye de Déols, le nombre des possessions est devenu considérable (voir carte page suivante). C'est entre 1088 et 1115 que l'abbaye de Déols constitue la majeure partie de son patrimoine.

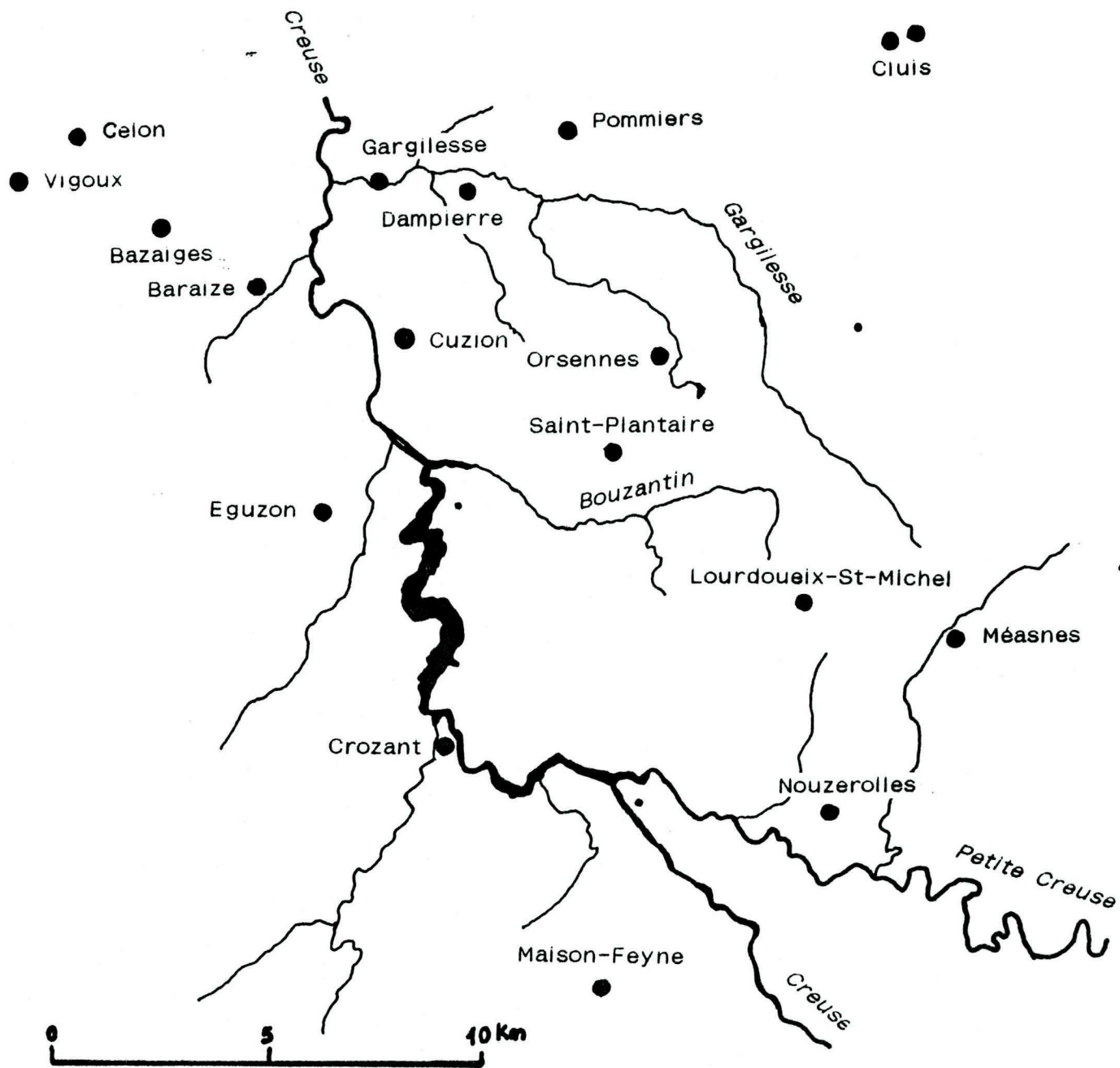
4 : une bulle est un acte pontifical.

Carte de l'implantation des possessions de l'abbaye de Déols

(bulle de confirmation de 1115)



L'abbaye de Déols a donc bénéficié de son indépendance, de l'expansion de la seigneurie de Châteauroux, et du grand mouvement de reconstruction des églises. Aux alentours de Lourdoueix-Saint-Michel presque toutes les églises sont sous le patronage de la grande abbaye berrichonne.



● Eglise sous le patronage de Déols.

L'abbaye de Déols patron de la paroisse de Lourdoueix-Saint-Michel.

La possession de l'église de Lourdoueix-Saint-Michel est confirmée à l'abbaye Déols, par cette bulle pontificale de Pascal II, datée de Latran le 13 novembre 1115. Dans la liste très longue des églises, nous remarquons, "ecclesiam de Oratorio Sancti Michaelis", c'est à dire l'église de L'Oratoire-Saint-Michel, ou aujourd'hui Lourdoueix-Saint-Michel. Cette possession sera à nouveau confirmée par une bulle d'Innocent II, datée de 21 mars 1138, dans laquelle nous pouvons lire une fois encore le nom latinisé de Lourdoueix-Saint-Michel. Nous ne savons pas de quelle façon cette église tomba sous la patronage de l'abbaye de Déols. Plusieurs solutions sont possibles :

- patronage accordé par l'archevêque de Limoges.
- donation de l'église par un seigneur laïc.
- reconstruction et consécration de l'église.

Ces deux dernières solutions semblent les plus probables. En effet en 1115, lors de la confirmation par le pape des possessions de l'abbaye de Déols, le sens du mot qui deviendra plus tard Lourdoueix, n'est pas encore perdu : l'Oratoire. C'est donc qu'il y avait un édifice consacré au culte chrétien bien avant la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle en ce lieu. Le sens même du mot Oratorium peut attribuer à ce premier édifice un caractère privé, en tout cas un taille relativement modeste. On peut donc être là en présence d'une ancienne église construite par un laïc, peut-être un noble, église qui après 1088 fut complètement reconstruite sous l'impulsion de l'abbaye de Déols, et qui tomba ainsi sous son patronage. Le petit oratoire en bois, qui avait donné son nom au lieu lui-même, puis au bourg qui y était attaché, existait donc, en toute certitude, dans le courant du XI^e siècle.

Les premières églises Saint-Michel

Y avait-il déjà une église avant la construction de celle-ci à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle ? Cela est donc sûr. Mais, seules des fouilles archéologiques dans l'église pourraient apporter une réponse précise à cette question. Les fouilles archéologiques récentes sur des églises construites au XI^e ou XII^e siècle (comme à Neuvy-Pailloux en 1986-87) ont mis en valeur les traces d'édifices bien antérieurs (VIII^e-IX^e siècles). Le sol de l'église Saint-Michel a probablement encore beaucoup de choses à nous apprendre sur l'histoire du bourg de Lourdoueix-Saint-Michel.

Mais, il semble cependant certain que la paroisse de Lourdoueix-Saint-Michel, ne fait pas partie des premières paroisses rurales fondées en Gaule avant les invasions barbares.

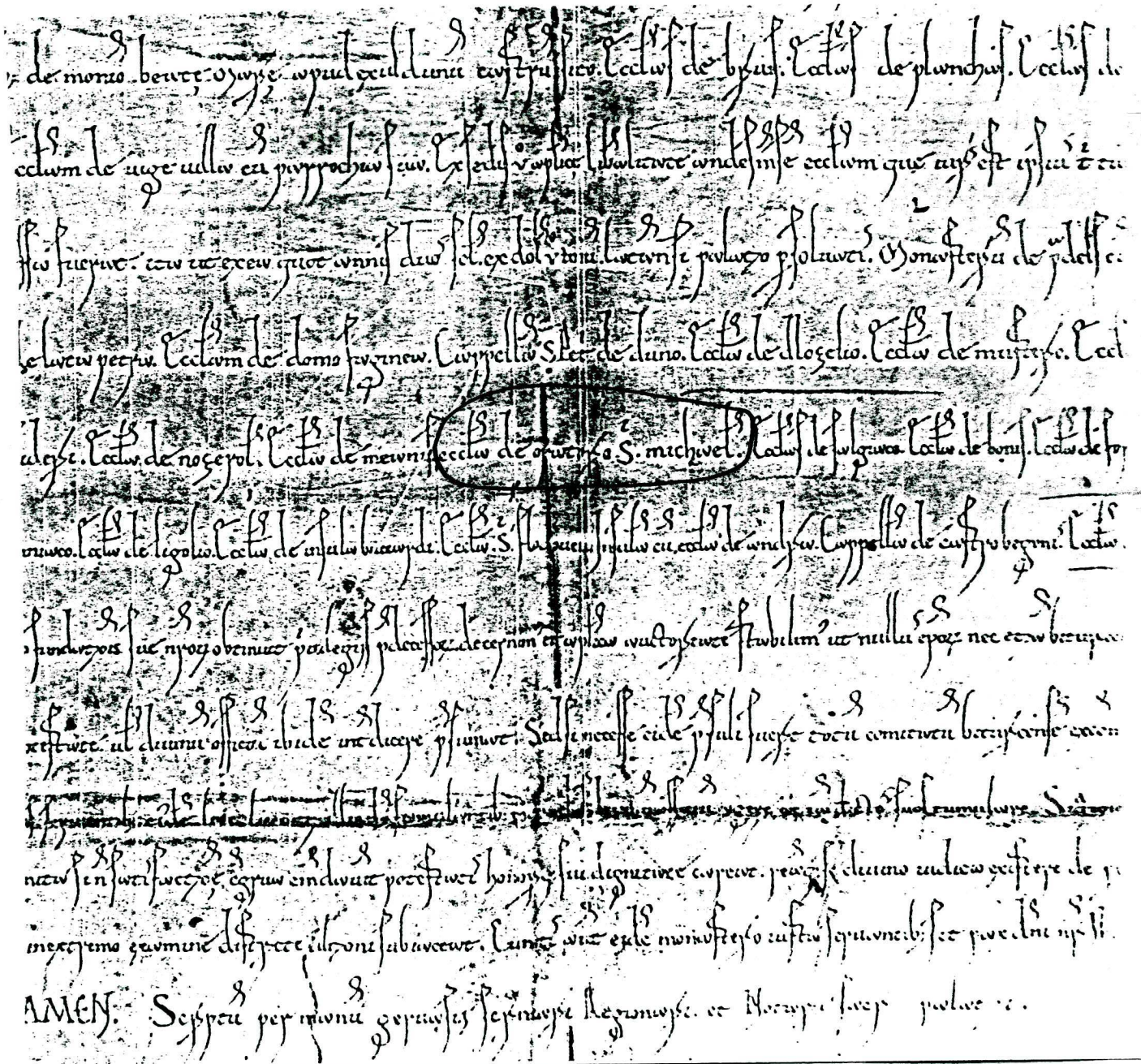
L'affirmation de la domination sur la paroisse.

Deux autres bulles pontificales affermiront la domination de la grande abbaye sur la paroisse de Lourdoueix-Saint-Michel :

7 mai 1157-1181 : bulle d'Alexandre III qui permet à l'abbaye de Déols de recevoir des dîmes dans les paroisses dont elle a la juridiction, pourvu que ces dîmes n'appartiennent pas à une autre église ni à l'archevêque.

1191 : bulle de Célestin III qui défend à d'autres de bâtir des chapelles et de créer des cimetières dans les paroisses dépendant de l'abbaye.

Cette possession de l'église de Lourdoueix par l'abbaye de Déols se remarque encore dans une autre bulle de confirmation du pape Grégoire IX, datée du 31 mai 1233.



Extrait de la bulle de 1115 (Archives Nationales : L 223)

"Ecclesiam de Oratorio Sancti Michaelis"

L'église

XII°-XVIII° siècle

Le retour à la prospérité

Après les invasions normandes et la redistribution des pouvoirs dans le courant du XI° siècle, la prospérité revient dans les campagnes. Alors commence une grande période de défrichements et d'augmentation de la population. Ces nouvelles terres fraîchement défrichées sont soumises à un impôt en nature que l'on appelle la dîme. Cet impôt qui revient théoriquement de droit au patron de la paroisse permet notamment d'entretenir ou de reconstruire l'église. Beaucoup d'églises sont reconstruites entièrement. Alors que les petites églises étaient en général en bois, les nouveaux édifices sont en pierres. L'église de Lourdoueix-Saint-Michel fait vraisemblablement partie comme presque toutes les églises, de cette campagne de reconstruction.

Les traces d'un édifice de la fin du XI° siècle

Nous remarquons que la fenêtre percée dans le fond du chœur était extradossée d'une moulure décorée en dents de scie. Cette fenêtre est l'ancienne baie du chœur de la fin du XI° siècle. Les chœurs ont, en général, jusqu'à la fin du XI° siècle un chevet plat. C'est le cas à Lourdoueix-Saint-Michel. Nous remarquons, également sur la face Est du chœur, sous le clocher, l'ancienne limite du pignon roman. Celui-ci est surmonté de pierres de taille.

Un ancien donjon à la place du clocher ?

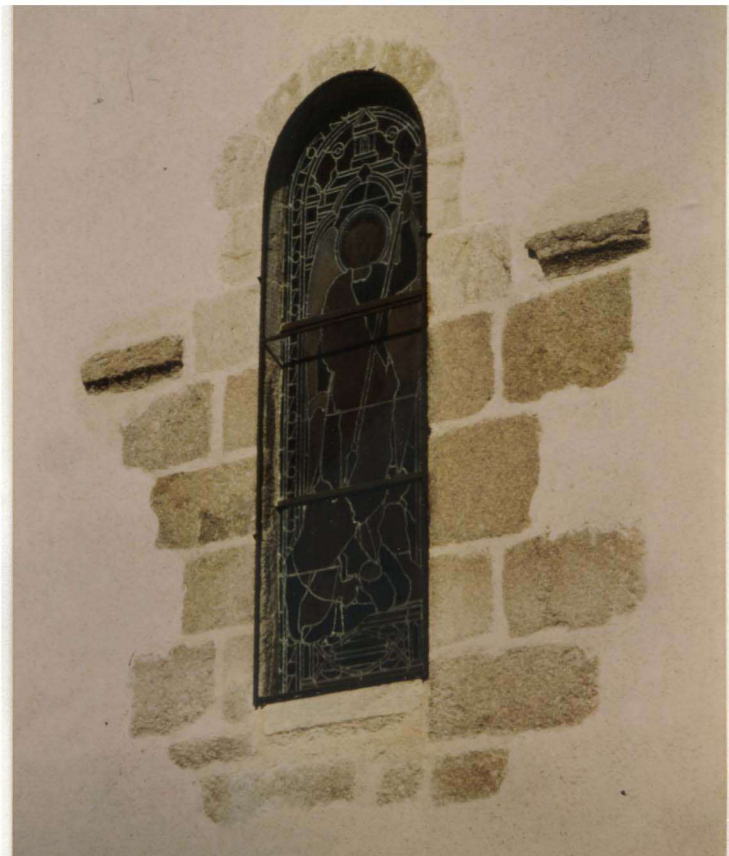
Certains historiens ⁽⁵⁾ ont prétendu que le clocher de l'église de Lourdoueix-Saint-Michel était un ancien donjon du XI° siècle, et que la façade ouest de l'église était une partie de l'ancien rempart du bourg. Ils prétendaient également que l'église était l'ancienne chapelle du château de Lourdoueix. Cette théorie est fantaisiste. Les fortifications de l'église de Lourdoueix sont liées à autre chose qu'à la présence d'un hypothétique château.

5 : Michel Aubrun.



Limite entre
la tour du XV^os.
et l'ancien pignon
de la fin du XI^os.

fenêtre romane
de la fin du XI^os.
réhaussée au XIX^os.



Le mauvais état des églises pendant la guerre de Cent Ans

Plus que les dégradations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui est à l'origine du délabrement des édifices religieux. L'église Saint-Michel n'a pas dû échapper à cette règle. Elle fut en grande partie reconstruite à la fin de la guerre de Cent Ans. De plus le cas de l'église de Lourdoueix est assez particulier. Située sur la limite du diocèse de Limoges, dans le comté de la Haute-Marche, convoitée, elle va être enlevée à l'abbaye de Déols par l'archevêque de Limoges.

Le pouillé du diocèse de Limoges

Ce document de 1775 a été rédigé par l'abbé Nadaud ⁽⁶⁾, nous donne un renseignement précieux sur l'histoire de l'église Saint-Michel :

Extrait du pouillé du diocèse de Limoges : "*Oratorium Sancti-Michaelis, mal St-Michel d'Oradour. Est dite dépendre de Bourg-Dieu* ⁽⁷⁾ en 1212 (Innocent III, lib., XV, epistola 143) - Ordonné en 1445 de bâtir cette église - cure, 780 communicants - F. ⁽⁸⁾ - P. ⁽⁹⁾ Evêque, 1471, 1561, 1607, 1634, 1673, 1680, 1686, 1689, 1697, 1732, 1747" ⁽¹⁰⁾.

C'est donc par l'abbé Nadaud que l'on apprend que l'évêque de Limoges, Pierre de Montbrun, ordonna en 1445 la reconstruction de l'église paroissiale. Depuis cette époque, la présentation à la cure de Lourdoueix-Saint-Michel appartient à l'évêque du diocèse.

Pierre de Montbrun, reconstruteur de l'église Saint-Michel

Nous n'avons pas retrouvé l'ordonnance de reconstruction de l'église. Dans la "*chronologie des évêques de Limoges*" qui précède le pouillé de ce diocèse ⁽¹¹⁾, l'abbé Nadaud, nous précise que ce fut d'abord un moine bénédictin, abbé de St-Augustin-lez-Limoges. Il fut nommé évêque par le pape Martin V, du consentement du roi. Il prêta serment dans la cathédrale le 14 avril 1427 et mourut le 19 février 1457. Il repose dans la cathédrale de Limoges. Ce personnage portait les armes d'"Azur à la croix d'or". Il ordonna la reconstruction de l'église de Lourdoueix-Saint-Michel et de celle de Linards-le-Pauvre ⁽¹²⁾.

C'est uniquement à travers le pouillé de l'abbé Nadaud que nous savons que cet évêque enleva l'église de Lourdoueix-St-Michel à l'abbaye de Déols. Nous ne connaissons donc pas dans quelles circonstances ce changement de patron s'est effectué. On peut émettre plusieurs hypothèses :

- un arrangement avec l'abbé de Déols (achat ou échange)

6 : Publié dans le Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, tome LIII, limoges, imp. et lib. Limousine Ducourtieux et Gout, 1903.

7 : C'est à dire Déols.

8 : Fête patronale.

9 : Patron collateur, c'est à dire celui qui a le droit de nommer le curé de la paroisse.

10 : Extrait page 529 de l'édition de 1903.

11 : Page 50 de l'édition de 1903.

12 : Département de la Haute-Vienne, arrondissement de Limoges, canton de Châteauneuf-la-Forêt.

- une reconstruction demandée à l'évêque par les paroissiens, sans le consentement de l'abbaye de Déols,
- une reconstruction entreprise et financée en partie par l'évêché, car l'abbaye de Déols n'avait plus les moyens d'assurer la reconstruction de l'église.

L'usurpation de l'évêque de Limoges

Après une période de troubles de plus de cent ans, l'église n'était peut-être plus desservie. L'ordonnance de reconstruction a donc été produite par l'autorité religieuse qui avait les moyens d'assurer le financement des travaux, en tout cas d'assurer le regroupement des fonds nécessaires.

L'aspect fortifié de l'église nous montre une volonté du constructeur d'assurer, d'une part la sécurité de la population du bourg dont le nombre d'habitants a dû considérablement chuter pendant la guerre, mais aussi de protéger l'édifice contre un éventuel usurpateur, ou contre son ancien propriétaire : l'abbé de Déols. La fortification peut aussi avoir été construite simplement dans le but d'intimider l'ancien propriétaire, afin qu'il renonce définitivement à son bien.

Dressée comme une forteresse, l'église de Lourdoueix-Saint-Michel semble prouver, elle-même, le caractère illégal ou litigieux de l'usurpation de l'évêque de Limoges.

Très peu d'églises ont été reconstruites dans cette période de troubles, nous avons donc peu d'éléments de comparaison. La plupart des églises ont été restaurées à la fin du XV^e siècle et surtout au début du XVI^e siècle.

La reconstruction de l'église de Lourdoueix-Saint-Michel s'est donc faite vers la fin de la guerre de Cent Ans, ce qui est assez exceptionnel.

La porte principale de l'église

Cette porte principale est composée de montants à trois ressauts décorés de colonnettes engagées. Les chapiteaux sont nus et de la même épaisseur que les colonnettes. Leur base est marquée d'un tore comme la base des colonnettes. Le bandeau qui fait office de tailloir pour les chapiteaux, et qui sert de base aux archivoltes, est droit comme la base elle-même des montants de la porte. Ce bandeau est mouluré d'un cavet et d'un tore. L'arc de cette porte est en tiers-point, il se compose de trois archivoltes dont deux sont décorées d'un boudin. Un arc extradossé termine la décoration du portail. Cet arc est en plein-cintre et s'arrête avant la base des archivoltes, ce qui est inhabituel. Il s'agit là d'un vestige de l'ancienne porte romane. Au-dessus de cette moulure subsistent encore un autre arc en plein-cintre, faisant office d'arc de décharge, dont les pierres semblent avoir été récupérées sur l'ancienne porte romane. Ces claveaux devaient se trouver à l'origine sous la moulure extradossée.

Le blocage des vantaux, après la fermeture de la porte, s'effectuait à l'aide d'une poutre insérée dans le mur, et que l'on faisait coulisser jusqu'à un butoir carré et creux. Le logement de la poutre existe encore.



La porte principale de l'église (XV^e siècle)
Les deux derniers arcs sont des vestiges romans

La fortification de la porte principale

La partie fortifiée encore intacte se trouve essentiellement sur la face ouest de l'édifice, au-dessus de la porte principale.

Nous pouvons encore voir une portion de chemin de ronde protégé par un mur surmonté de créneaux percés d'une meurtrière. Ce chemin de ronde est complété à chacun des angles de la façade par une échauguette ronde, à machicoulis, et couverte d'une toiture en poivrière. Ces deux échauguettes sont supportées par les contreforts d'angle de la nef. Au milieu du chemin de ronde, est construite une bretèche également à machicoulis, couverte d'un toit à croupes. On accédait à ce dispositif, avant le voûtement de la nef, grâce à une échelle placée à l'intérieur de la nef.

Ce dispositif permettait de lancer sur les éventuels assaillants des projectiles auprès des parties fragiles de l'édifice : la porte principale, les angles de la nef.

La nef

La nef était un grand rectangulaire, bordés aux angles de sa façade ouest par des gros contreforts supportant les échauguettes. Cette façade ouest est également renforcée de chaque côté de la porte principale par un contrefort. Trois autres contreforts sont construits sur le mur latéral sud : un dans la partie ouest, un entre les deux chapelles du mur Sud, et le dernier à l'angle sud-est, séparatif de la nef et du chœur. Ce dernier contrefort a son glacis tronqué ; il semble qu'il ait été déplacé lors de la construction de la chapelle sud-est. Ces trois contreforts ont la même hauteur. Le mur latéral nord devait être renforcé également par trois contreforts de même taille et de même hauteur, avant le voûtement de la nef, la construction de la tourelle d'escalier et de la chapelle nord. Il ne subsiste qu'un seul de ces contreforts, dans la partie Est de ce mur latéral.

Cette nef, dépourvue de chapelle, était éclairée par de petites fenêtres étroites et hautes. Il ne reste que deux de ces petites fenêtres. L'une, ouverte dans le mur latéral Sud, éclaire la première travée de la nef. L'autre est placée au-dessus de la porte principale et on remarque à l'intérieur de l'église que l'arc de la voûte de la première travée de la nef passe au milieu de cette baie. Cela prouve que les voûtes ont été construites après la reconstruction et la fortification de l'église. L'église était simplement couverte d'une charpente apparente ou bien d'une voûte en lambris.

Les fortifications devaient faire le tour de la nef. Les murs latéraux, dont les corniches ont été construites au XIX^e siècle, devaient être, dans le troisième quart du XV^e siècle, surmontés de hourds, c'est à dire d'un dispositif défensif en charpente en encorbellement au sommet de la muraille.

Le chœur et le clocher

Le chœur était dépourvu de sacristie et de contreforts. Il n'était éclairé que par la petite fenêtre romane Est. Les murs du chœur ont été épaissis et sur ces murs, une tour en pierre servant de clocher a été construite.



Le haut de la façade Ouest
Une bretèche à machicoulis sur le chemin de ronde
entre deux échauguettes à machicoulis

L'échauguette à machicoulis
du coin Nord-Ouest.



Cette tour, également pourvue d'une corniche de pierres de taille au XIX^e siècle, devait pouvoir être garnie de hourds. Les murs de la tour, au-dessus du chœur sont aveugles. On remarque une gargouille, débouchant dans le mur Nord.

On accédait dans la tour du clocher à l'aide d'une petite porte ouverte dans le mur Ouest, et qui donne dans la charpente de la nef. Avant le voûtement de cette dernière, on accédait à cette porte grâce à une échelle. On parvenait dans les étages supérieurs également grâce à des échelles.

Le bourg et ses fossés

Le cimetière, placé au Sud et à l'Est de l'église, était, rapporte-t-on, entouré de fossés. On peut suivre cette ancienne enceinte dans l'actuelle rue de Montmorillon. Dans le passage qui mène de cette rue à la place de l'église, on voit encore la cheminée du XV^e siècle de l'ancien presbytère.

Le voûtement de la nef

C'est dans la seconde moitié du XV^e siècle, que la nef a été divisée en trois travées voûtées. Il s'agit de voûtes d'ogives, dont les nervures, moulurées de deux cavets à profil symétrique, reposent dans les angles de la nef et de chacune des travées, sur des culots dont certains sont sculptés en forme de visage humain. Les clefs de voûtes portent un médaillon sculpté au motif difficilement identifiable ⁽¹³⁾. Les travées sont séparées par des arcs en rouleau en tiers-point. Ces arcs retombent sur des colonnes à chapiteaux plats. Chaque colonne est engagée dans un pilastre. Sur chacune des colonnes est sculptée une croix faisant office de chemin de Croix ⁽¹⁴⁾.

Les voûtes ont été construites en conservant la charpente, c'est pourquoi les clefs de voûte ne dépassent pas, en hauteur, les murs latéraux de la nef.

Le voûtement de la nef ne permettait plus l'accès au chemin de ronde et à la charpente de la nef. Il fut donc construit à l'extérieur de l'église, dans le mur Nord, une tourelle d'escalier à vis, qui débouche au-dessus des voûtes, entre la première et la seconde travée.

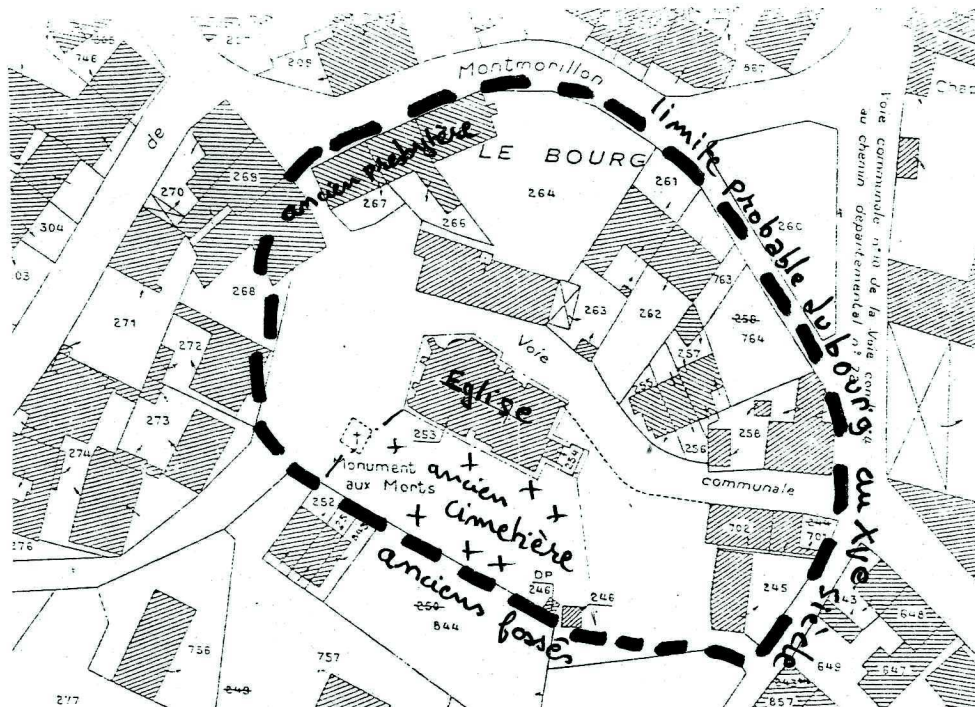
Pour contrebalancer la poussée des voûtes, des contreforts ont été construits. L'arc de la première travée est supporté, d'une part, par la tourelle d'escalier au Nord et, d'autre part, au Sud, par un contrefort bâti près d'un ancien contrefort de la nef. Un autre contrefort a été construit au milieu du mur latéral Nord de la troisième travée.

On peut ajouter à ces travaux de la seconde moitié du XV^e siècle ⁽¹⁵⁾, l'ouverture d'une fenêtre à arc brisé dans le mur latéral Nord du chœur.

13 : La clef de voûte de la première travée est sculptée d'une fenêtre à cinq pétales, ou d'une rosace.

14 : Ces croix ont été repeintes au XIX^e siècle aux armes de Pierre de Montbrun, sans que cela soit véritablement justifié.

15 : Ou bien au début du XVI^e siècle.



Le bourg au XV^e siècle

Hypothèse de reconstitution



La charpente de la nef
et les voûtes en pierres

La construction de la chapelle Nord

C'est sans doute la première chapelle construite. Elle garde encore un caractère gothique. Elle s'ouvre sur la nef par un arc en tiers-point. Cette chapelle est couverte d'une voûte d'ogives, dont les nervures reposent sur des culots non sculptés. La chapelle est éclairée par deux fenêtres. L'une, ouverte dans le mur Nord, est à meneau. Elle a un remplage de style gothique flamboyant. L'autre plus petite est ouverte dans le mur Est. On remarque sur le pilier Est de l'entrée de cette chapelle une petite niche décorée d'une accolade, qui atteste, ici encore, de la fin de l'art gothique. Il faut dater cette construction de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle.

La construction de la chapelle Sud

La seconde chapelle a été construite dans le cimetière au début du XVI^e siècle. Il s'agit de la chapelle Sud-Est. Elle s'ouvre sur la nef par un arc en plein-cintre de style Renaissance. Elle est couverte par une voûte en berceau en plein-cintre. Une fenêtre également en plein-cintre est ouverte dans le mur Sud. sous cette fenêtre nous remarquons là encore une petite niche décorée d'une accolade qui atteste la rupture entre l'art gothique et la Renaissance.



Chapelle Nord
de la fin du XV^e s.
ou du début du XVI^e s.

Vie et gestion de la paroisse

XVI^e - XVIII^e siècle

La fabrique et la cure

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus obtenus grâce aux legs ou aux fondations pieuses des fidèles. Le prêtre était le premier fabricier (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en temps que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir la nef de l'église

La fabrique et la cure possédait des terres, des vignes, des prés, des rentes. ce n'était pas le curé, ni en général des fabriciers, qui cultivaient ces terres, mais la fabrique, comme le curé, passait des baux avec des fermiers contre un loyer annuel.

Les sources écrites de la gestion de la fabrique et de la cure ne semblent pas avoir été conservées.

La vacance de la cure de Lourdoueix-Saint-Michel : 1561

En 1561, Léonard Jarretand, curé de la paroisse, renonce à ses fonctions. La cure est donc vacante. Dans l'acte daté du 12 mars 1561 qui constate cette vacance, Jean Godet, vicaire général du diocèse de Limoges indique que l'église de Lourdoueix-Saint-Michel fut "*in membris nostris sponte factam et per nos admissam*", c'est à dire que la cure fut cédée spontanément à l'évêché de Limoges, et que cette cession fut acceptée par l'évêque. Faut-il vraiment croire cet acte ? Si la possession de l'église de Lourdoueix-Saint-Michel par l'évêché était évidente, l'acte de 1561 donnerait-il une telle précision ?

Cet acte ⁽¹⁶⁾ nous indique aussi que la cure devait être conférée à un séculier de plein droit sur démission. C'est à dire qu'auparavant il y avait peut-être d'un prêtre régulier nommé par l'abbé de Déols. Mais la renonciation du curé de Lourdoueix-Saint-Michel était sans doute liée à la nature de ses revenus, car il était lui-même cleric du diocèse de Limoges. L'abbaye de Déols ne possédait aucune dîme dans la paroisse. Cet impôt en nature servait notamment au financement des restaurations du chœur, mais aussi au paiement du "gros" du curé, c'est à dire de son revenu annuel. Les dîmes étaient dans les mains des seigneurs laïcs de la paroisse. Aucun établissement ecclésiastique ne possédait la moindre portion de cet impôt

16 : Archives de la Haute-Vienne (Limoges), G 387, fol 13.

dans la paroisse. Le curé possédait seulement ce qui devait subvenir à ses besoins ⁽¹⁷⁾.

Il faut retenir de cette affaire le fait que l'église de Lourdoueix-Saint-Michel était, avant 1561, déjà officiellement entre les mains de l'évêque de Limoges.

Exemple de prise de possession de la cure de Lourdoueix : 1732

Le 29 octobre 1732 ⁽¹⁸⁾, messire Silvain Barthélémy Aclafond, docteur en théologie, prêtre du diocèse de Limoges, prit possession de la cure de Lourdoueix-Saint-Michel. Il est accueilli par Pierre Dupeyrat, l'ancien curé. Nous donnons ici un extrait du procès verbal de prise de possession : "*A l'instant ledit sieur Dupeyrat estant entré dans ladite église du présent bourg auroit donné l'eau bénite audit sieur Barthélémy Aclaboue, l'auroit conduit au grand autel où ils auroient fait leurs prières et se seroit revêtu d'un surplis pour adorer le saint sacrement et donner la bénédiction, luy auroit fait toucher le livre missel et les vases sacrés, l'auroit conduit aux fonds baptismaux, et en la chaire fait la possession en la manière accoutumée en forme de prise de possession, et auroit exhibé aux habitants le susdit visa de monseigneur évêque de Limoges, de quoy nous notaire apostolique aurions demandé aux habitants, s'il y avoit quelqu'un qu'il voulu s'opposer à la dite prise de possession que fait ledit curé, et personne s'y est opposé*" ⁽¹⁹⁾.

La création d'un vicariat : 1772

Louis Prunget, fut nommé, le 19 janvier 1772, syndic temporel de la paroisse de Lourdoueix-Saint-Michel ⁽²⁰⁾, représentant des habitants, pour demander à l'évêque de Limoges en 1772, que soit créé un vicariat dans la paroisse. Le curé avait une tâche trop lourde à accomplir, la population avait jugé à propos de lui apporter l'aide d'un vicaire. L'évêque ordonna au sieur Lemoyne, prieur-curé de Chambon-Sainte-Croix, d'établir un procès verbal de l'état de la paroisse "*village par village, maison par maison, tant du nombre de communians et non communians de la paroisse que de la distance des villages à l'église, ensemble la difficulté des chemins, rivières, ruisseaux, ravines...*" La visite était fixé au 1 juin 1772, elle devait se faire en présence du curé et des seigneurs décimateurs ⁽²¹⁾ de la paroisse, François de la Marche, écuyer, seigneur de Pierrefolle, et Silvain Pelletier, autre seigneur décimateur de la paroisse. La visite dura trois jours, du 1 au 3 juin.

Claude Berthucas de la Ronnière, a déclaré pendant la visite du 1 juin, qu'il n'avait que faire de cette démarche, car il était à la portion congrue, c'est à dire qu'il touchait un revenu annuel de la part de l'évêché de Limoges et n'était pas concerné par les frais encourus par la création d'un vicariat. "*Etant curé à portion congrue, et que la partie qu'il possède des*

17 : la cure fut attribuée à un certain Louis Blondeau, qui renonça lui-même à ses fonctions le 14 juin 1561, en faveur de Marcial A Jacques ; voir sur cette affaire les sources provenant des Archives départementales de la Haute-Vienne.

18 : Archives de la Haute-Vienne : G 494, fol. 116.

19 : procès verbal établi le 8 novembre 1732.

20 : Les fabriciers étaient Guillaume et Pierre Baraudon, frères.

21 : Ceux qui prélevaient la dîme.

dixmes de cette paroisse suivant l'abandon qui en a été cy devant faite à ses prédécesseurs pour tenir lieu de portion congrue, ne peut pas le faire mettre au nombre des seigneurs décimateurs, bien qu'il n'y ait pas de curé primitif, ni aucun décimateur ecclésiastique dans la dite paroisse".

Les deux seigneurs décimateurs, à qui devaient revenir le financement de l'entretien du vicaire, protestèrent. Cependant le procès verbal ⁽²⁾ de visite établit la nécessité de la création du vicariat. Ce procès-verbal rapporte que la paroisse se composait du bourg et de 21 villages ou hameaux "dont un est distant de l'église paroissiale d'une lieue, 8 de trois quart de lieue, 6 d'une demi-lieue et les 6 autres moins éloignés". Il y avait 778 communicants, c'est à dire adultes, et 187 non communicants (les enfants). Le document nous donne le détail des noms et prénoms de chacun des habitants de la paroisse et son lieu d'habitation.

Extrait :

"De là, nous sommes allés au village de Louche en la dite paroisse éloigné du clocher de 3/4 de lieues ou environ, ou nous avons trouvé dans la maison de Michel Haudelut 10 personnes dont 9 communicants : Michel, Marie, Silvain, Silvain, Silvain, autre Silvain, Michel, Marguerite, Magdelaine, Jeanne.

- Plus dans la maison de Jean Bernard, il y a 6 personnes dont 4 communicants : Jean, Gabrielle, Marguerite, Silvain, Denis, Marie.

- ... "

Les chemins sont dits impraticables et dangereux une bonne partie de l'année.

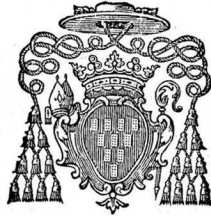
Extrait :

"Les dits bourbiers sont formés par les eaux de plusieurs sources qui sont dans un grand communal qui est au couchant du bourg et qui se trouvent interposés entre ledit bourg et la plus grande partie de la paroisse. L'église étant par un coin de la dite paroisse que les dites eaux n'ayant pas assez de pente croupissent en plusieurs endroits dudit communal où il y a encore un grand nombre de bourbiers dans lesquels s'engagent les bestiaux qui vont au pacage, et qui y périroient si on ne les en retiroit à force de bras".

Devant la nécessité de la présence d'un vicaire dans la paroisse, l'évêque de Limoges, par une ordonnance du 8 juillet 1772, décida de la création d'un vicariat dans la paroisse. Les habitants de la paroisse promirent de subvenir au besoin de cette personne.

L'église, lieu de sépulture

Les curés de la paroisse pouvaient se faire enterrer dans le chœur de l'église. Nous rencontrons des témoignages de cette pratique dans les registres paroissiaux.



LOUIS CHARLES DUPLESSIS
D'ARGENTRÉ par la Misericorde Divine
& la grace du Saint Siège Apostolique Evêque
de Limoges, Conseiller du Roy en tous Ses Conseils.
à tous ceux qui ces présentes verront Salut Sçavoir
faisons que Veu la requête à nous présentée par Louis
Lunget syndic temporel de la paroisse de Lourdaie
S^t Michel en notre Diocèse, aux fins que pour les
raisons y contenues, il nous plût ordonner que
ladite paroisse feroit incessamment pourvue d'un
Vicaire, pour aider le Sieur curé dans le Service
d'icelle; Notre ordonnance sur la dite requête du
2. May dernier, portant que parties intéressées
présentes, ou dûment appelées, il seroit dressé
procès Verbal, Village par Village et maison par
maison, tant du Nombre des communicans et non
communicans de ladite paroisse, que de la distance
des Villages à l'Eglise paroissiale, ensemble de
la difficulté des chemins, des rivières, ruineaux
et ravines qui peuroient s'y trouver, et ce
par le Sieur Lemoyne prieur curé de Chambon
J^e crois que nous aurions commandé à cet effet,
pour dresser ledit procès Verbal, et que ladite requête
Notre ordonnance et celle dudit Sieur communicaire
seroient signifiées aux Sieur curé primitif, Seigneurs
Decimateurs et autres personnes intéressées, quinze jours
au moins avant le transport dudit Sieur communicaire
en ladite paroisse, pour le tout fait à nous rapporté,

LEMOGES
LE 20. MAY 1772
LE VICAIRE

Exemple :

"Le second du mois de may 1697 mourut messire Jacques Petit, curé de Lourdouoix-St-Michel, agé de 40 ans, ou environ, et fut enterré le 3 dudit mois dans l'esglise de Lourdouoix-St-Michel, après avoir receu les sacremans de poenitance heucharistie et extremonction en présence de messire Michel Teyssier, curé de Fresselines, et de vénérable Dom Charles Bidaut, prêtre religieux d'Aubepierre et autres" (23).

"Le 21 septembre de l'année 1747 est décédé en la maison curiale, messire Pierre Lalegerye, prêtre, curé de Lourdoüer-St-Michel, agé d'environ 48 ans, et son corps a esté inhumé dans le coeur de l'église paroissiale dudit Lourdoüer-St-Michel, par nous curé de Measnes soussigné, le 22 septembre même année, en présence de messire Jean Baptiste Pantecouleau, prêtre, curé d'Aigurande, de messire Pierre de Larou, prêtre, curé de Fresselines, de messire François Vebrire, prêtre, curé de St-Plantaire, et de messire François Fayolle, prêtre, curé de Nouzerolle, de messire Jean de Lalegerye, prêtre, vicaire d'Oernæ (?), son neveu, et autres ses parents et amis et de ses paroissiens".

"L'an de grâce 1762, le troisième jour du mois de novembre est décédé en communion de notre mère muni des sacrements de pénitence et d'extrême onction au bourg de Lourdoué-St-Michel, maison presbytérale dudit lieu, environ les dix heures du soir, Louis de Bonneville, prestre, ancien curé de la paroisse dudit Lourdoué-St-Michel, lequel étoit agé d'environ 60 ans, et dont le corps a été inhumé dans le coeur de l'église dudit Lourdoué, lieu destiné selon la coutume à la sépulture des curés de la ditte paroisse le 6ème jour dudit mois de novembre ditte année en présence de messieurs Corneille, curé de Mesne, Siraud, prieur-curé d'Orsainne, Pelletier, curé de la Busserette, Payronnaud, desservant de Saint-Plantaire, Lemoine, prieur-curé de Chambon-Ste-Croix,..."

Les paroissiens étaient, bien sûr, enterrés dans le cimetière. Cependant, certains paroissiens étaient également enterrés dans l'église même. Cette pratique se remarque également dans les registres paroissiaux.

Exemples :

- 4 octobre 1753 "a été enterrée dans l'église, devant la chaire, par concession et en payant les droits, Demoiselle Catherine de la Roche, agée d'environ 45 ans, épouse vivante à Gabriel Lasnier, sieur des Huppes, juge de Nouzerolles..."

- 21 avril 1754 "a été enterré dans l'église à l'entrée du chœur, Jacques Baraudon, agé d'environ 74 ans, veuf d'Aimée Rautet, et époux vivant en secondes noces de Marie Martinière..."

- 14 juillet 1754 "a été enterré dans l'église, Gilbert Mandroux, agé d'environ 16 ans, fils à feu Mathurin Manderoux..."

23 : Voir également, entre autres, l'inhumation dans de Antoine Poissonier dans l'église le 20 octobre 1678.

- 19 octobre 1754 "a été enterré dans l'église par concession et en payant les droits, Philippe Angot, sieur de la Gueraïne, âgé d'environ 82 ans..."

- 9 février 1755 "a été enterré dans l'église par concession, et en payant les droits, ... Lasnier des Barres, âgé d'environ 3 ans, fils de Pierre Lasnier, sieur des Barres, notaires royal et juge chatellain de Lourdoué et de Demoiselle Catherine Peroux du du présent bourg..."

- 17 décembre 1756 "a été enterrée dans l'église au milieu un peu du côté de la chapelle de Mont-Carmel, par concession et en payant les droits, Marie Martinière, âgée d'environ 80 ans veuve en secondes noces de Jacques Baraudon, décédée du jour précédent au château du Plaix Joliet..."

- 15 mars 1757 "a été enterré dans l'église devant la boîte de la Bannières par concession et en payant les droits, Jean Dulits, meunier au moulin Sonnier, âgé, d'environ 40 ans, époux vivant à Marie Palleron..."

- 9 juin 1757 "a été enterrée dans l'église, par concession et en payant les droits, au milieu de la nef, Silvine Mandroux, veuve de François Jolly, âgée d'environ 80 ans..."

- 12 février 1759 "a été enterrée dans l'église près la chapelle de Notre-Dame de Pitié, par concession et en payant les droits, Jeanne Aupintier, âgée d'environ 42 ans, épouse vivante à sieur Guillaume du Plaix Jolliet..."

- 8 mars 1759 "a été enterré dans l'église, en payant les droits et par concession, près du bénitier, André Lasnier, âgé d'environ 5 ans, fils au sieur Pierre Lasnier des Barres, et à feu demoiselle Peyroux..."

- 14 juin 1759 "a été enterré dans l'église par concession et en payant les droits, joignant le mur vis à vis la chaire, Denise Ageorgé, âgée d'environ 75 ans, veuve en seconde noces de Etienne Dumazet..."

- 17 mars 1760 "a été enterré dans l'église derrière le banc du sieur Delarondière, François Baraudon, par concession et en payant les droits, âgé d'environ 50 ans, époux vivant à Françoise Jacquet..." (du moulin Sonnier)

- etc...

- 27 janvier 1761 "a été enterrée dans l'église proche la chapelle de Sainte-Anne, par concession et en payant les droits, Silvaine Memain, âgé d'environ 56 ans, veuve de feu Mathurin Mandroux, décédée d'hier au village de la Davidière..."

- ...

Les dernières inhumations dans l'église :

- 21 janvier 1776 "a été enterré dans l'église de cette paroisse par concession en payant les droits de fabrique, décédé du jour précédant au village de Louche, muni des Sts Sacrements en pareil cas requis, Silvain Jacquet, âgé d'environ 70 ans, époux vivant de Marie Peignein..."

- 4 février 1776 "a été inhumée dans la nef de l'église de cette paroisse, en payant les droits de fabrique, décédée du jour précédent, au village du Petit-Plaix, Jeanne Peyrost, âgée d'environ 30 mois..."

- 13 mars 1776 "a été inhumée dans l'église par concession et en payant les droits à la fabrique, décédée de hier, au village du Moulin Saulnier, munie des Sacrements, agée d'environ 70 ans, Marie Jolly, vivante épouse de Louis Bernard..."

- 29 avril 1776 "a été inhumée dans le nef de l'église par concession en payant les droits de fabrique décédée du jour précédent, au village de la Davidière..."

- 26 mai 1776 "a été inhumé dans l'église par concession... décédé d'hier en ce bourg... Jean Bertrand, sacristain et marchand..."

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 limitera ce droit de sépulture dans l'église au curé de la paroisse et aux fondateurs des chapelles.

Il y a dans la partie Sud-Est de la nef, une pierre tombale ornée d'un grand ostensor, encadré par un calice et une bible. Il est difficile de dire à qui appartient cette sépulture. Cette pierre tombale a pu de toute façon être déplacé lors d'une restauration du dallage. Elle est sans doute la pierre tomable d'un curé de la paroisse.



La Révolution

La vente des biens de la cure

Les biens des établissements ecclésiastiques furent vendus au titre de biens nationaux. On remarque que la cure était le seul établissement ecclésiastique à posséder des biens dans la paroisse.

- Le 20 juillet 1791, fut vendu un pré, provenant de la cure, pour 700 F au sieur Lelarge.

- Le même jour, fut adjugé le pré Chapellan, pour 4200 F également au sieur Lelarge.

- Le 10 juillet 1793, fut vendue une chenevière à Lourdoueix-St-Michel provenant de la cure, pour 50 F à Etienne Blondet.

- Le 22 Messidor an IV, c'est au tour du presbytère, d'être vendu pour la somme de 1292 F à Jean Baptiste Mathieu d'Orsennes.

La suppression de l'exercice du culte

L'église devint d'abord, en 1793, le Temple de la Raison, c'est à dire un lieu de lecture publique des lois et des décrets passés par l'Assemblée Nationale, puis, sous l'influence de Robespierre, le Temple de l'Être Suprême.

Pendant la suppression du culte, il y eut probablement quelques dommages. Les symboles de la féodalité, c'est à dire les écussons des seigneurs de la paroisse, ont dû être grattés. Une ou plusieurs cloches ainsi que l'argenterie et les autres objets métalliques servant au service du culte ont été emmenés au district pour faire de la monnaie ou des canons.

Le culte ne reprit qu'en 1797, mais il faut attendre Napoléon et le concordat pour que les choses soient complètement rétablies.

La fabrique, dissoute pendant la Révolution, fut reconstituée au début du XIX^e siècle.

Les registres de délibération de la Municipalité, ont pour cette période, disparu. Nous possédons peu donc de renseignements.

En l'an II, la commune prit le nom de Lourdoueix-Marat.

XIX^e siècle

Les dernières grandes transformations

Les premiers travaux de réparations et le rachat du presbytère

Une adjudication des travaux de réparation de l'église et du clocher eut lieu le 5 septembre 1824. Nous ne connaissons pas la nature des travaux, mais il est probable qu'il s'agisse de travaux de toiture. D'autres travaux furent adjugés en 1826, en faveur du sieur Auroy (328 F 90). La réception eut lieu le 6 mai 1826. Dans le cours des travaux, une porte fut supprimée. Certains habitants déposèrent une réclamation. Mais la porte ne pouvait être rétablie car elle était devenue trop basse, le pavé de l'église ayant été réhaussé.

Dans une lettre du 5 octobre 1828, le maire indique que le Conseil Municipal avait fait plus de 4000 F de dépense depuis trois ans pour la réparation de l'église qui menaçait ruine. A ces dépenses il faut rajouter le rachat du presbytère pour 3000 F. Le maire demanda donc le secours du gouvernement. Le rachat du presbytère fut facilité par la donation, le 14 avril 1828, par mademoiselle Jeanne Françoise Berthucat de la Ronnière d'un tiers de l'ancien presbytère. Les deux autres tiers furent rachetés à messieurs Periot et Baraudon.

La grosse cloche de 1830

Cette grosse cloche porte l'inscription suivante : "Refondue en 1830 - le parrain M. Jean-Jacques BARAUDON, conseiller, auditeur à la cour royale de Limoges - marraine, dame Marie Françoise Eulalie RUYNEAU de SAINT GEORGES, épouse de M. LENOBLE, capitaine d'infanterie de ligne - M. AUBRY, curé de Lourdoueix-Saint-Michel - Mutel et Bollée, fondeur".

La restauration du chœur : 1845

En 1845 un devis fut établi *"pour consolider l'extérieur de la dite église"*. Il indique que *"ses contreforts endommagés fortement à leurs parties supérieures seront refaits jusqu'au-dessous des chaperons. Cette consolidation nécessitera la démolition et la reconstruction des parties suivantes :*

- des deux contreforts, à la partie occidentale de l'église,
- des deux contreforts à la partie septentrionale de l'église,
- des deux contreforts à la partie méridionale de l'église,
- d'un contrefort à la partie méridionale du sanctuaire."

A ces travaux il faut rajouter :

- le rejointement des maçonneries du pourtour de l'église
- la réfection du dallage en pierre de taille, défoncé en grande partie.
- le réenduit et le blanchissage des murs intérieurs du sanctuaire ⁽²⁴⁾.

Le maire avait l'intention de faire enduire la voûte du sanctuaire. Un marché fut passé le 10 juillet 1845 avec Denis Audoux pour la réfection des enduits des murs et de la voûte du sanctuaire ⁽²⁵⁾. Pendant ces travaux les lézardes du mur faisant face à l'autel furent rebouchées.

Le pavé du chœur fut réhaussé de 16 cm. On ouvrit une porte destinée à conduire du chœur à la sacristie dont la construction était projetée. La fenêtre située au-dessus de la porte fut élargie (50 cm de large et élever l'appui de 16 cm).

Construction de la sacristie : 1846-48

Un devis pour la construction de la sacristie, fut établi le 9 septembre 1844, par Denis Audoux, maître maçon (852 F 70). Le 6 janvier 1846, la commune reçut un secours de l'Etat de 1500 F pour la construction de la sacristie. L'adjudication de cette construction et de la reconstruction du presbytère eut lieu le 19 juillet 1846, en faveur de Denis Audoux (4331 F 17). La réception définitive eut lieu le 10 août 1848 ⁽²⁶⁾.

La consolidation du clocher : 1859

L'état du clocher était alarmant, un devis fut dressé par M. Dauvergne, architecte du département, le 13 novembre 1855 ; il se montait à la somme de 500 F. Ce devis fut accepté en Conseil Municipal le 13 février 1859. Une lézarde existait dans le mur Est de la tour, depuis l'ogive de la fenêtre du sanctuaire jusqu'au sommet de la tour. Cette fissure s'ouvrait dans toute l'épaisseur mur. La Municipalité décida de financer les travaux par un emprunt le 19 juin 1859.

L'adjudication eut lieu le 15 septembre 1859, en faveur du sieur Joseph Dérigoïn d'Eguzon. Les travaux furent réceptionnés le 22 décembre 1859. Deux trous furent percés dans les murs latéraux du clocher pour permettre le passage de tirants en fer ⁽²⁷⁾.

L'embellissement financé par les paroissiens : 1859

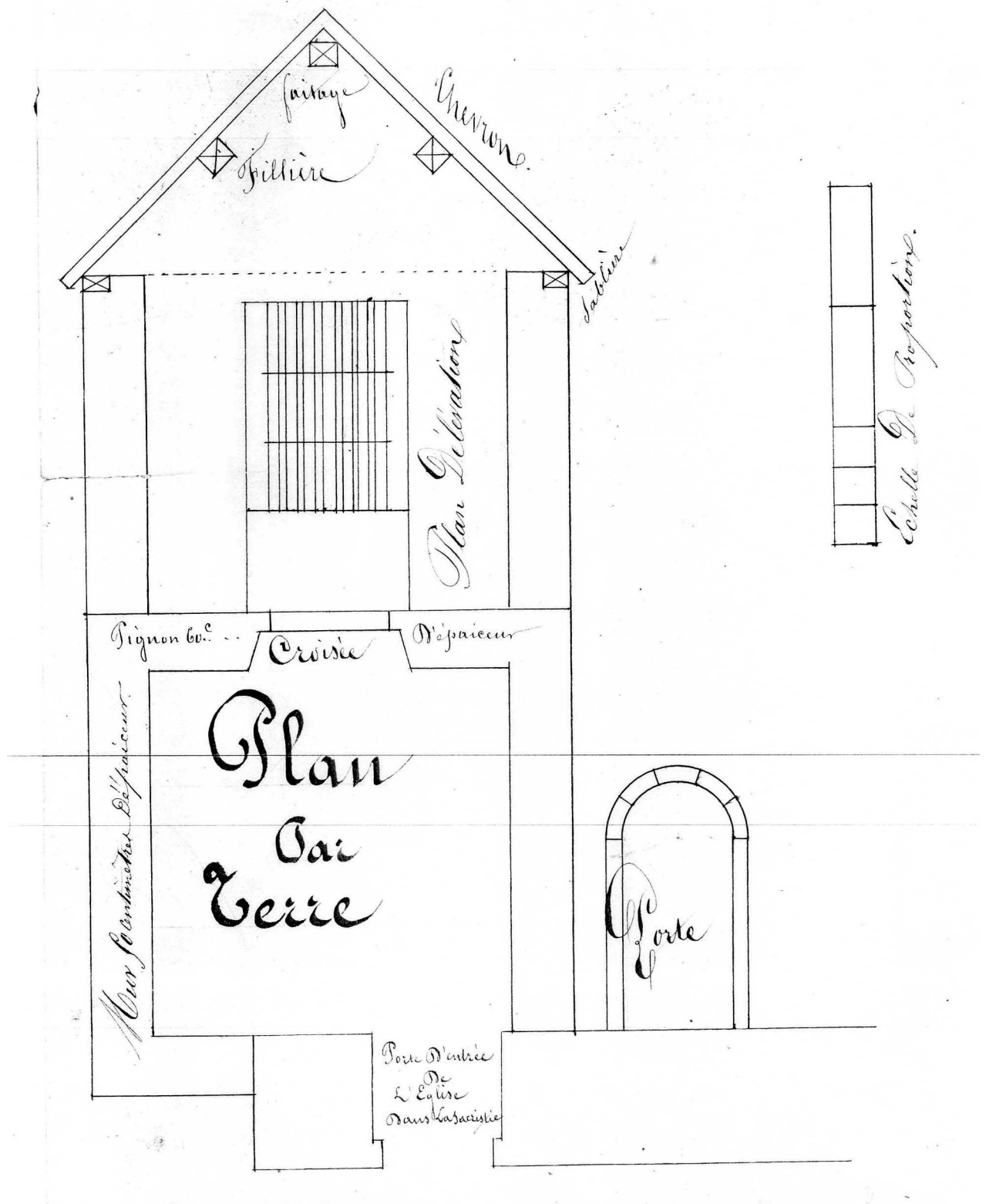
Une restauration intérieure de l'église eut également lieu en 1859. Une plaque scellée dans la chapelle Nord, rappelle l'effort fait par la population pour cette restauration : "Honneur aux habitants de Lourdoueix-Saint-Michel qui, non contents d'avoir fourni sous une première souscription volontaire une somme très considérable pour l'embellissement de leur église, viennent

24 : Total du devis : 1993 F 53.

25 : Quittance du 30 novembre 1845.

26 : Certificat de paiement.

27 : Total des travaux : 533 F 30.



Un des plans dressé pour la construction de la sacristie
 (Archives départementales : Série O)

de pousser la générosité jusqu'à former par de nouveaux dons volontaires la somme de 1400 F - année 1859 - marbre donné par M. Charles Jacques (du village des Gouttes)".

Plaque de la chapelle Sud-Ouest

Une plaque scellée dans contre le pilier Est d'entrée de la chapelle Sud-Ouest, porte l'inscription suivante, gravée en souvenir de l'abbé Gabriel Giraudon, curé de la paroisse, fondateur de l'école de Lourdoueix-Saint-Michel, et qui fut inhumé dans l'église : "HIC JACET GABRIEL GIRAUDON, SACERDOS, IN DOMINO VITA FUNCTUS ANNO SALUTIS MDCCCLXI AETATIS SUAE XLI QUEM COMEDIT VIVUM ZELUS DOMUS DEI QUIQUE PRO ANIMABUS ET IMPRIMIS JUVENTUTE PRO QUA PIAE FUNDAMENTA SCHOLAE POSUIT VIRES ET INGENIUM CONSUMPSIT".

La construction de la chapelle Sud-Ouest :

Le 14 juin 1863, l'abbé Tardivau, curé de la paroisse, sollicita auprès du Conseil Municipal, l'autorisation de construire une chapelle en adhésion à l'église en face d'une autre chapelle déjà existante. Cela ne faisait disait-il que rajouter à la régularité de l'église. La construction se fit entre deux contreforts. Le Conseil Municipal donna son accord, mais l'abbé Tardivau devait faire cette construction à ses frais. La Municipalité demanda que l'arc d'ouverture de la chapelle soit faite en pierres de taille, au moyen d'une cintre exactement semblable à la chapelle d'en face. Cette exigence ne sera pas respectée, l'arc comme la voûte seront fait en briques recouvertes d'un enduit imitant la pierre, le granit limousin avec lequel est construit le reste de l'église.

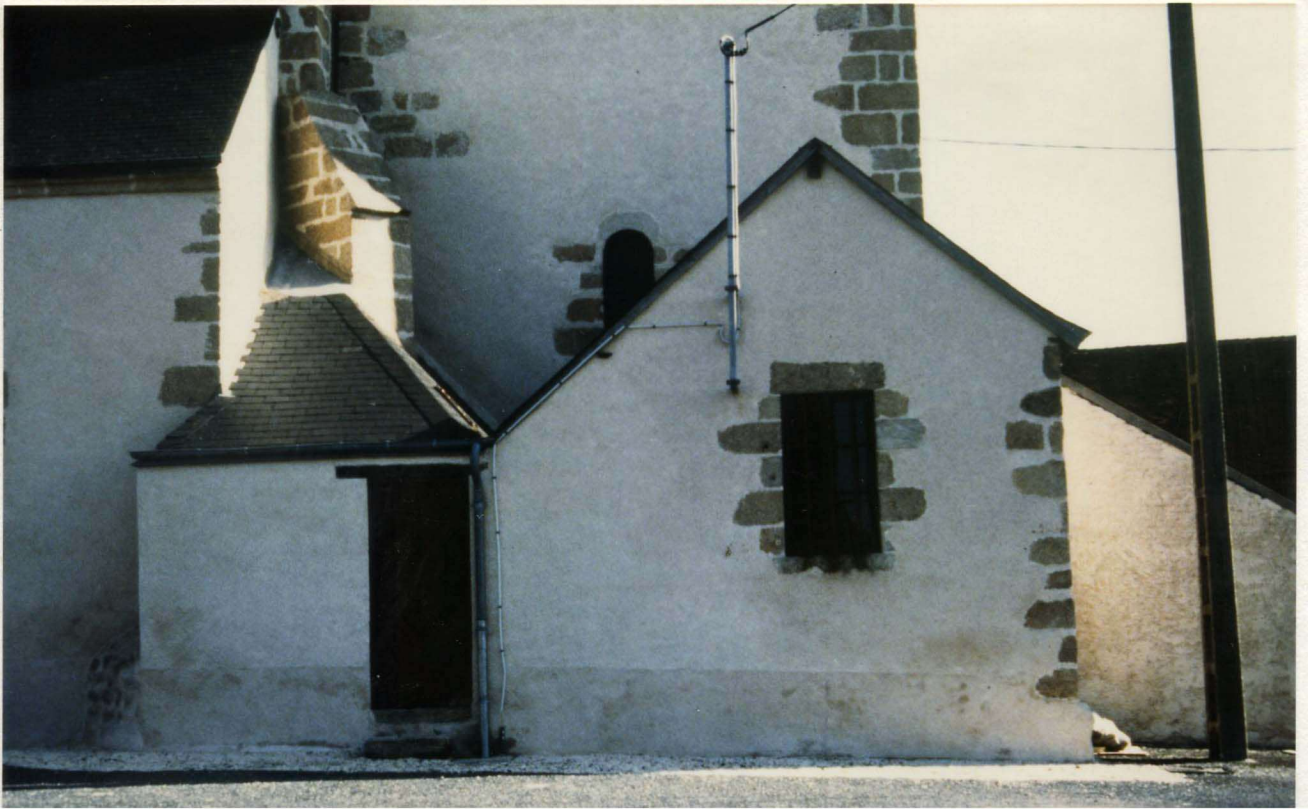
Chronique

- Le 18 novembre 1866, sur la demande de l'abbé Tardivau, qui voulait procéder à la réparation des fonds baptismaux, le Conseil Municipal vota une somme de 200 F pour venir en aide à la fabrique dans cette tâche.

- Mai 1873 : vote par le Conseil Municipal d'une somme de 300 F pour aider l'abbé Tardivau à acheter de nouveaux ornements.

La grande restauration de l'église : 1876-1878

Un premier devis et des plans furent dressés par M. Dauvergne, architecte du département le 17 novembre 1873. Le 4 mai 1874, le Conseil Municipal vota une somme de 4000 F et sollicita l'aide de l'Etat. Cette somme fut grossie le 5 mai 1875, de 1000 F, les travaux considérés comme urgents ne pouvaient plus être ajournés. Le 12 août 1875, la Municipalité décida de contracter un emprunt de 5000 F auprès de la caisse des Dépôts et des



La sacristie de 1846-48



La chapelle de 1863

La chapelle
du début du XVI^es.

Le côté Sud de l'église

consignations (emprunt remboursé par une imposition extraordinaire). La commune reçut une aide de l'Etat de 3000 F le 8 septembre 1876. Le montant de l'emprunt fut revu à la hausse le 24 septembre 1876 (6000 F).

L'adjudication des travaux eut lieu le 28 janvier 1877, en faveur des sieurs Micat et Rollin.

Les travaux en question :

- substitution d'une toiture en ardoises à celle en tuiles,
- placement de 4 lucarnes au clocher pour laisser échapper le son des cloches qui se concentrait dans la toiture de la tour où il n'existait aucune issue.
- rejointement et recrépissage de la totalité des maçonneries de l'église
- restauration des têtes des contreforts,
- restauration des crêtes des murs pignons
- blanchissage de l'intérieur de l'église
- l'arc surbaissé en anse de panier qui séparait la nef du chœur fut surélevé en forme d'ogive, et la voûte du chœur fut refaite en conséquence,
- réfection des enduits intérieurs, et nettoyage et rejointement des pierres de taille,
- enlèvement des boiseries du chœur,
- réfection de la porte d'entrée,
- refecton des vitraux et des fenêtres.

Ces derniers travaux étaient définis par le devis de 1873. D'autres réparations et modifications furent envisagées dans un autre devis du 2 décembre 1876 :

- L'établissement d'une corniche, sur les murs du clocher, de la nef, des échauguettes en façade, des chapelles,
- la réparation et le réajustement des deux croix en fer sur les tourelles de la façade,
- le rejointement des talus des 7 contreforts...
- la reconstruction de la porte d'entrée de la nef avec deux vantaux en chêne,
- des réparations diverses au dallage de la nef,
- la réfection complète des vitraux ⁽²⁸⁾.

En mars 1878, l'abbé Tardivieux se proposait de faire ouvrir à ses frais des baies dans le chœur de l'église avec placement de vitraux. La commune lui donna 200 F pour l'indemniser dans cette dépense.

Le 30 mars 1879, le décompte de Monsieur Dauvergne, architecte se montait à la somme de 10543 F 65.

Les travaux continuèrent en 1880 ⁽²⁹⁾, par la peinture de la porte, la pose des doublis sous les gouttières.

28 : Les vitraux :

- Dans la chapelle Nord : le grand vitrail représente Joseph et Marie (Tours 1878) ; le vitrail de la petite fenêtre porte l'inscription : "ce vitrail a été donné par Mme Thérèse Jolier... en mémoire de ses ancêtres de la chapelle - (Lobin, Tours, 1879).
- Dans la chapelle Sud-Ouest : vitrail du Sacré-Coeur : "Voici le coeur qui a tant aimé les hommes - Lobin, Tours, 1878". Dans cette chapelle, la statue du Sacré Coeur porte la date du 7 septembre 1878.
- Dans la chapelle Sud-Est : vitrail de saint Roch, "Sanctus Rochus - L. Lobin, Tours, 1878".
- Dans le chœur : vitrail Est représentant saint Michel, "Sanctus Micheal - L. Lobin, Tours, 1878", et deux vitraux en grisaille du même maître verrier de Tours : Lobin (1878).

29 : Délibération du 31 octobre.

Le 6 octobre 1881, eut lieu la réception définitive (total : 10 385 F 37).

A la suite de ces travaux, la Municipalité sera en procès avec la veuve d'une des adjudicataires, madame Micat, dès le mois de septembre 1882. Certains travaux n'avaient pas été exécutés dans les règles de l'art. La Municipalité refusa donc de régler en totalité la veuve de l'entrepreneur. L'affaire semble se terminer le 7 octobre 1883, par le vote en Conseil Municipal d'une somme de 1311 F 47 pour régler la veuve.

La translation du cimetière : 1882

Le 3 août 1879, le Conseil Municipal décida de l'emplacement du nouveau cimetière dans une parcelle de terrain située à gauche du chemin qui va de Lourdoueix à Orsennes. La situation de l'ancien cimetière, situé au centre du bourg, près des habitations, était contraire à la loi depuis un décret napoléonien de 1804.

En 1880, un devis pour la construction des murs du nouveau cimetière fut dressé par M. Simon architecte de la Châtre (plus de 9000 F). La translation se fera dans un champ appartenant au sieur Jouannet (que la Municipalité échangea contre une parcelle communale).

Le 20 mars 1881, le Conseil Municipal rejeta les réclamations émises contre la translation du cimetière. Un nouveau devis, établi par le même architecte, fut accepté le 8 mai 1881 (5459 F 69).

L'aménagement du nouveau cimetière se fit dans le second semestre de l'année 1882. Les travaux furent terminés au mois de septembre.

Chronique

- 27 novembre 1884 : demande de désaffectation de l'ancien presbytère.

- 21 février 1886 : *"Considérant que M. L'abbé TARDIVAUX n'a que 54 ou 55 ans, et qu'il jouit d'une santé parfaite ; que par conséquent il possède plus de force qu'il ne lui en faut pour satisfaire la piété des âmes chrétiennes de la commune, si la plus grande partie de son temps n'était absorbée par la direction de son établissement (l'école), considérant que le vicaire est professeur chez monsieur l'abbé Tardivaux et qu'il ne remplit que très rarement les fonctions de son ministère"* Le Conseil Municipal demanda la suppression pure et simple du vicariat.

La petite cloche de 1888

- 1888 : contestation entre le curé et la Municipalité au sujet de la fonte d'une cloche faite à l'initiative du desservant de la paroisse. Cette petite cloche avait été donnée, 40 ou 50 ans auparavant par M. Baraudon, habitant le château du Plaix-Joliet. Le desservant l'avait fait refondre, pour en avoir une 3ème plus grosse. Par cette initiative le curé avait profondément contrarié la population. Le Conseil Municipal qui n'avait pas été consulté dans cette affaire, réprimanda aussi le curé. Cette petite cloche porte

l'inscription suivante : "Je me nomme Marie Louise - J'ai été bénite en 1888, Léon XIII étant pape, monseigneur Marchal, archevêque de Bourges, M. l'abbé Tardivau, curé de la paroisse de Lourdoueix-Saint-Michel - J'ai eu pour parrain M. J.-M. Louis Joseph LAURENCEL et pour marraine Marie Louise Félicie CLEMENT - Georges Bollée, fondateur à Orléans".

La transformation de l'ancien cimetière en place publique :

Le 7 février 1892, le Conseil Municipal, décida de l'établissement d'une place publique sur l'ancien cimetière. Cela faissait plus de 10 ans qu'il n'y avait eu aucune inhumation. Pour transformer cet espace en place publique, il fallut procéder à des déblaiements et à des remblaiements. L'autorisation fut donnée de casser les pierres provenant de l'ancien cimetière et de s'en servir pour faire paver la nouvelle place. A la fin de l'année, les travaux n'avaient toujours pas commencé. Lors du déblaiement il fut ramassé le plus possible d'ossements, puis il fut procédé au nivellement de la place et à son empierrement.



XX^e siècle

Chronique

- En 1902, le presbytère ne servait plus de logement au curé depuis de nombreuses années. Une partie du bâtiment était utilisée par l'école libre. La Municipalité entama une procédure judiciaire pour obtenir le délaissement complet de l'immeuble.

- 1905 : loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

- 10 février 1907 : location du presbytère.

- 13 août 1911 : demande de classement de l'église parmi les Monuments historiques.

- 1912 : classement Monument Historique de la façade Ouest de l'édifice.

- 1924-25 : établissement d'une bascule publique dans le coin Sud-Ouest du chœur.

- 1925 : réfection du crépis de la façade Ouest.

- 1928 : travaux de consolidation du clocher lézardé : un devis existait depuis le début de l'année 1926 ⁽³⁰⁾. L'adjudication des travaux eut lieu le 29 janvier 1928, en faveur du sieur Chantraine, entrepreneur à Jarrige. La réception définitive fut faite le 20 novembre 1928. Les travaux dirigés par Yves de la Bigne, architecte à Châteauroux, consistèrent, en la construction de canalisations pour l'évacuation des eaux de pluie, et en la construction de deux contreforts pour renforcer les murs du clocher, par la pose d'un chaînage en fer ceinturant le clocher, et par la réfection des enduits (total : 9642 F 75).

- 1928 : électrification de l'église et de l'ancien presbytère ⁽³¹⁾.

- 7 juin 1931 : demande de classement de l'église parmi les Monuments Historiques.

- 1932 : inscription de reste de l'église (la façade Ouest étant classée) sur la liste de l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

- Fin 1949 : travaux de réfection de la toiture par René Décogné couvreur d'Aigurande (10 000 F environ).

- 1950 : restauration de la toiture et de la charpente du clocher par monsieur Florent Appert, couvreur de Brevant.

- 1950 : refonte de la cloche moyenne qui porte aujourd'hui l'inscription : "Refondue, j'ai été bénite en l'année Sainte 1950, par son excellence monseigneur LEFEBVRE, archevêque de Bourges, le chanoine AUXIETTE étant curé de Lourdoueix-Saint-Michel, j'ai eu pour parrain Xavier DUBOIS et pour marraine Mauricette PINGAUD - MICHELE XAVIER MAURICETTE - Tous

30 : devis établi par Yves de Bigne : environ 10 000 F.

31 : Pose de deux lampes dans l'église et trois dans le presbytère.

les Lourdoisiens ont contribué à me faire revivre. Sur tous j'appellerai les bénédictions du ciel - Louis Bollée, fondateur de cloches à Orléans".

- Fin 1951 : réfection de la toiture de la tourelle d'escalier de l'église par monsieur Appert Florent (90 000 F).

- 1953 : réparation de la toiture de la partie classée Monument Historique, sous la direction de M. Grelin architecte en chef des Monuments Historiques. Le Conseil Municipal vota pour ces travaux, le 8 avril 1953, une somme de 445 000 F. Il s'agissait de la réfection des couvertures des échauguettes et de la croupe placée au centre et la façade, ainsi que quelques reprise de maçonnerie au-dessous des échauguettes sous les créneaux et archères.

- 1955 : installation du chauffage dans l'église sur l'initiative du curé de la paroisse qui recevra de la Municipalité une indemnité de 5000 F pour ces travaux.

- 1969-72 : réfection de la toiture de l'église selon un projet établi par monsieur Journaux, technicien d'Aigurande (Le montant du devis, 37 000 F, fut revu à la hausse, 41 000 F pour des questions de conformité des ardoises aux normes définies pour les Monuments Historiques). M. André Menuret, entrepreneur, fut adjudicataire, le 5 août 1968. Les travaux coûtèrent en fait 33 672 F 31.

- 1975 : réparation de la cloche n° 2 suite à un orage.

- 4 janvier 1977 : installation du chauffage électrique dans l'église.

- 1977 : remplacement et mise sur roulement à billes du joug de la cloche n° 3 (diamètre 88 cm ; 425 Kg) par l'entreprise Bodet de Trémentines.

- novembre-décembre 1982 : installation d'une horloge sur la façade ouest par l'entreprise Bodet de Trémentines (facture du 9 décembre 1982 : 20 728 F 17).

- 1985 : réparation de la croix place de l'église.

- 1986 : réfection des enduits de l'église par l'entreprise Jacquet de Bourges (309 429 F 18) ⁽³²⁾ (lors de l'adjudication aucune réponse ne fut reçue pour le lot couverture) ⁽³³⁾. Dans le courant de l'été, le lot couverture fut confié à l'entreprise Chaumard de la Châtre (total : 13 957 F 20) ⁽³⁴⁾.

- 1987 : réfection des enduits de la façade Ouest, classée Monument Historique, par l'entreprise Jacquet, sous la direction d'Arnaud de St-Jouan, architecte en chef des Monuments Historiques ⁽³⁵⁾.

- 1987 : modernisation de l'installation électrique de cloches par l'entreprise Bodet de Trémentines.

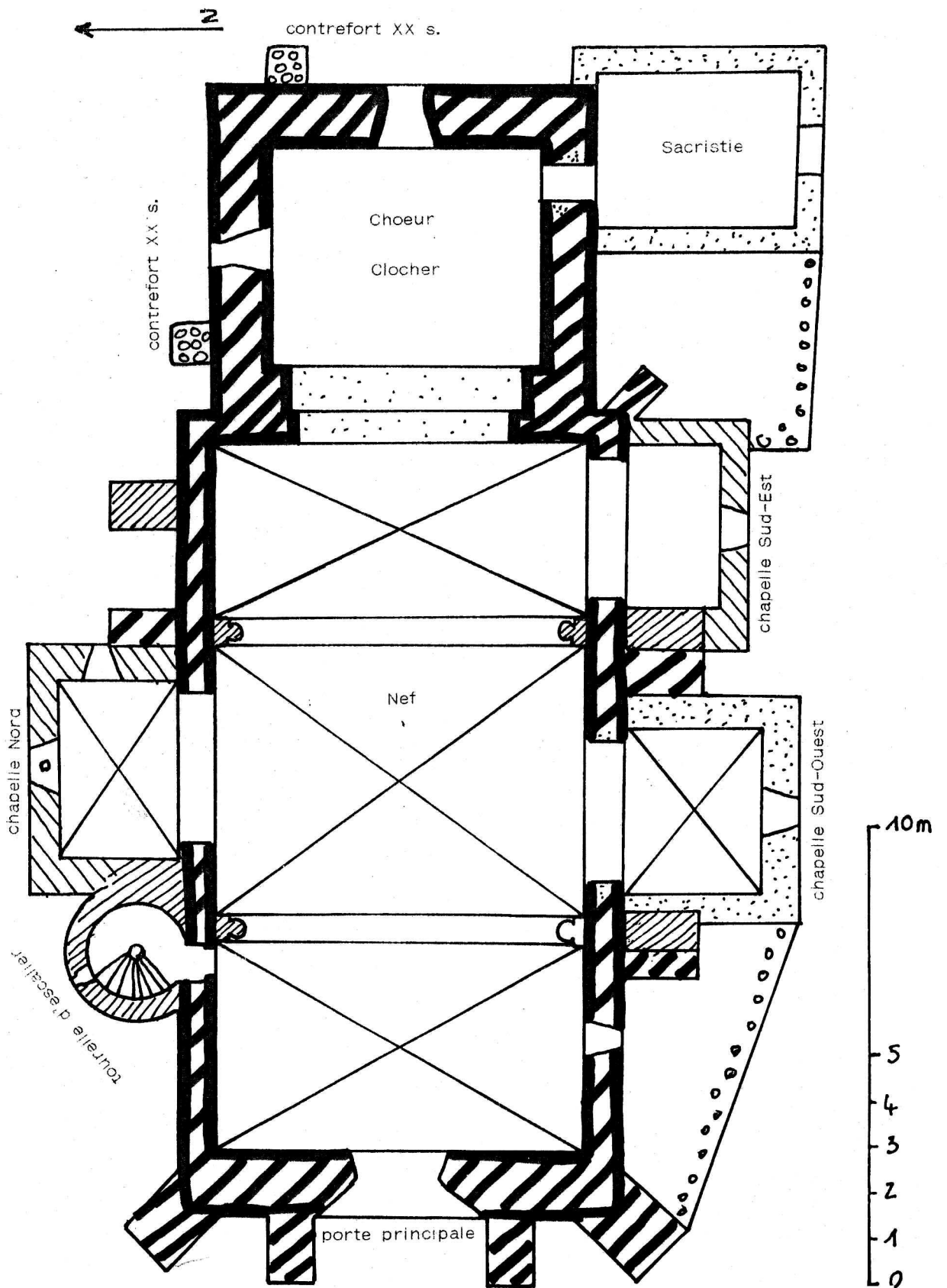
- 1988 : travaux de drainage des abords de l'église pour l'évacuation des eaux pluviales, par le "Groupe 7 pour la construction et l'urbanisme" (2965 F).

32 : Ravalement des façades ; enduits ; pierre de taille ; tête des contreforts. Escalier nord : béton armé pour chainage ; consolidation de la partie haute du clocher (façade Nord-Ouest et sud) ; bouchage des lézardes.





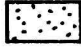
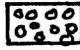
33 : Le devis de ces travaux avait été établi par monsieur Alain Brinon, architecte à Aigurande.

34 : L'entreprise Pierre s'occupa de la peinture des gouttières.

35 : Travaux financés par une subvention de l'Etat de 90 750 F et par un emprunt de la commune de 74 250 F.



Légende

-  Limite de l'ancienne église de la fin du XI^e siècle
-  Reconstruction ordonnée en 1445
-  Travaux faisant suite au voûtement de la nef
(seconde moitié du XV^e siècle)
-  Chapelles de la fin du XV^e s. ou du début du XVI^e s.
-  Construction XIX^e siècle
-  Construction XX^e siècle

Les sources

Archives communales

Registres de délibération de la Municipalité
Registres paroissiaux
Cadastre.

Archives départementales de l'Indre

F 671 : colonel Virault : les églises de l'Indre, notes dactyl. (Châteauroux, 1953) 3 p.
F 1158 : fond E. Hubert.
H 980 : manque (liasse des bulles pontificales confirmatives : fond de l'abbaye de Déols).
Série O : affaires communales.
Q 1317 : Révolution : vente des biens nationaux.
Epure n° 700-961 : plan de la grande restauration de 1878.
Photothèque P 99 et C 99 : photos et cartes postales.

Archives départementales de la Haute-Vienne

G 385, 386, 387, 494 : nomination à la cure : 1561-1562
G 222, 447, 598, 641, 661 : affaires diverses (prise de possession, lettre pour une nomination à la cure...)
G 701 : établissement d'un vicariat

Archives Nationales

L 223 : bulle de 1115.

Bibliographie

- **Buhot de Kersers** : *Statistique Monumentale du département du Cher* : Laffitte Reprints, 1977, (éd. de Paris : 1875-1898).
- **Chaumes (P. de)** : l'église fortifiée de Lourdoueix-Saint-Michel, dans "*Revue du Berry*", sept.-oct. 1934.
- **Hubert (E.)** : *dict. hist, géo. et stat. de l'Indre*.
- Pouillé du diocèse de Limoges, dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LIII, Limoges, Imp. lib. Limousine Ducourtieux et Gout, 1903.
- **Villepelet (Mgr J.)** : *Sur les traces des saints en Berry*, Bourges Tarday, 1868, page 100.

HISTOIRE D'UN MONUMENT, MONUMENTS DE L'HISTOIRE

ECCLESIA

conçu et réalisé par Nicolas Huron



Projet **ECCLESIA**

Pourquoi ce nom ?

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

Pourquoi ce projet ?

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultats,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
 - auprès de la Municipalité,
 - auprès de la population,
 - auprès des visiteurs,
 - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

Communes où
une étude et une conférence
projet ECCLESIA
sur l'histoire et l'architecture
de l'église furent réalisées
par monsieur Nicolas HURON
sur commande des Municipalités

EURE-et-LOIR : Les Ressuintes





**Un patrimoine existe par la curiosité
apportée à ses richesses culturelles.**



Osez l'Histoire !

par **Nicolas Huron, historien conférencier**

Tél. : 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail : nicolas.huron@free.fr

Internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com>

adresse postale : 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ?
Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Contactez-moi !

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique
de sa commune et
de son village
à construire

avec l'aide de

Nicolas HURON historien conférencier

passion de
comprendre,
de découvrir,
de partager...

Des astuces et des découvertes sur le blog : <http://patrimoine-rural.com/>